



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON**

**AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION**

*Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement de zonage.*

*Que lors de la séance tenue le 05 juin dernier, le conseil de la municipalité a adopté, par résolution, le PREMIER projet de « **règlement no 2017-218 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2010-116 et ses amendements afin d'agrandir la zone R-12 à même une partie de la zone R-16, d'autoriser l'usage résidentiel « habitation unifamiliale jumelée » dans la zone R-16, de créer la zone C-6 à même une partie de la zone I-1 et de corriger un renvoi dans la grille des normes relatives à l'implantation des bâtiments par zones concernant les zones tampons à respecter entre une zone industrielle et une zone non industrielle.**»*

*Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi, 03 juillet 2017 à 19h00, à la salle du conseil sur le PREMIER projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;*

*Que le premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;*

*Que le premier projet de règlement vise à :*

- **agrandir la zone R-12 à même une partie de la zone R-16;**
- **autoriser l'usage résidentiel « habitation unifamiliale jumelée » dans la zone R-16;**
- **créer la zone C-6 à même une partie de la zone I-1;**

Les zones R-12 et R-16 se trouvent au bout de la rue Saint-Pierre;

La zone I-1 se situe au croisement de la route 249 et du chemin Salois.

*Que l'illustration des zones concernées par les modifications proposées peut être consultée au bureau de la municipalité;*

*Que le premier projet de règlement peut être consulté par tout intéressé aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 94, rue Principale à Saint-François-Xavier-de-Brompton.*

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 14 juin 2017

Sylvie Champagne  
Directrice générale secrétaire-trésorière